

# REGLES DE PARTICIPATION

## - Championnat Jeunes U13 M. et F. :

- Date d'engagement le 25 JUIN 2018 par secteur (date limite).
- Parution de la liste des clubs retenus avant le 15 JUILLET 2018 par secteur.
- Parution des Poules le juillet/août 2018 par secteur.
- Mutation 5 JC1 ou T ou JC2 attention max. 2 JC2 par rencontre.
- Les brûlages 5 joueurs.
- Participation min. 8 joueurs qui jouent (entrés en jeu) max.10 joueurs, chaque joueurs doit participer à 1 période entière dans les deux premières périodes de la rencontre, si non-respect voir avec sanction financière (à déterminer).
- Temps de jeu 4 x 8 mn avec 1 prolongation de 4 mn après panier en OR.
- Taille ballon T.6 pour Masculins et Féminins.
- Ligne à 3pts 6.25m (ligne pointillée).
- Application des règles de jeu rapide et voir les types défenses interdites prévoir charte d'engagement (à voir avec la commission technique et CTS).
- Horaire des rencontres à domiciles pour la saison (donné par les clubs).
- Horaires des débuts de rencontres autorisées :
  - SAMEDI de 13h30 à 16h30
  - DIMANCHE de 10h30 à 16h
- Temps d'échauffement minimum 15 minutes et mi-temps 5 minutes.
- Interdit le report d'une rencontre.
- Dérogation valide à 30jrs.

## - Championnat Jeunes U15 M. et F. :

- Date d'engagement le 25 JUIN 2018 par secteur (date limite).
- Parution de la liste des clubs retenus avant le 15 JUILLET 2018 par secteur.
- Parution des Poules le juillet/août 2018 par secteur.
- Mutation 5 JC1 ou T ou JC2 attention max. 2 JC2 par rencontre.
- Les brûlages 5 joueurs.
- Participation min. 7 joueurs qui jouent (entrés en jeu) max.10 joueurs, si non-respect voir avec sanction financière (à déterminer).
- Temps de jeu 4 x 10 mn avec prolongations de 5 mn.
- Tailles ballons T.6 Féminins et T.7 Masculins.
- Ligne à 3pts 6.75m (ligne pleine).
- Application des règles de jeu rapide et voir les types défenses interdites prévoir charte d'engagement (à voir avec la commission technique et CTS).
- Horaire des rencontres à domiciles pour la saison (donné par les clubs).
- Horaires des débuts de rencontres autorisées :
  - SAMEDI de 13h30 à 17h30
  - DIMANCHE de 10h30 à 16h
- Temps d'échauffement minimum 20 minutes et mi-temps 5 minutes.
- Interdit le report d'une rencontre.
- Dérogation valide à 30jrs.

- **Championnat Jeunes U17 M. et F. :**

- Date d'engagement le 25 JUIN 2018 par secteur (date limite).
- Parution de la liste des clubs retenus avant le 15 JUILLET 2018 par secteur.
- Parution des Poules le juillet/août 2018 par secteur.
- Mutation 5 JC1 ou T ou JC2 attention max. 2 JC2 par rencontre.
- Les brûlages 5 joueurs.
- Participation min. 5 joueurs ; max.10 joueurs.
- Temps de jeu 4 x 10 mn avec prolongations de 5 mn.
- Tailles ballons T.6 Féminins et T.7 Masculins.
- Ligne à 3pts 6.75m (ligne pleine)
- Horaire des rencontres à domiciles pour la saison (donné par les clubs).
- Horaires des débuts de rencontres autorisées :
  - SAMEDI de 13h30 à 18h30
  - DIMANCHE de 10h30 à 16h
- Temps d'échauffement minimum 20 minutes et mi-temps 10 minutes.
- Interdit le report d'une rencontre.
- Dérogation valide à 30jrs.

- **Championnat Jeunes U20 M. et F. :**

- Date d'engagement le 1 Septembre 2018 par secteur.
- Parution des Poules le 12 septembre 2018 par secteur.
- Mutation 5 JC1 ou T ou JC2.
- Les brûlages 5 joueurs.
- Participation min. 5 joueurs ; max.10 joueurs.
- Temps de jeu 4 x 10 mn avec prolongations de 5 mn.
- Tailles ballons T.6 Féminins et T.7 Masculins.
- Ligne à 3pts 6.75m (ligne pleine)
- Horaire des rencontres à domiciles pour la saison (donné par les clubs).
- Horaires des débuts de rencontres autorisées :
  - SAMEDI de 18h00 à 20h30
  - DIMANCHE de 10h30 à 16h
- Temps d'échauffement minimum 20 minutes et mi-temps 10 minutes.
- Interdit le report d'une rencontre.
- Dérogation valide à 30jrs.

- Pour tous les championnats de jeunes d'U13 à U20 M.et Nomme :

- 1ère PHASE par secteur avec GROUPE A et GROUPE B.
- 2ème PHASE Auvergne / Rhône-Alpes et Secteur :
  - R 1 Auvergne/ Rhône-Alpes
  - R 2 Secteur (ancien groupe A)
  - R 3 Secteur (ancien groupe B)

**Règles de participation des équipes CTC :** (Application du règlement Fédéral)

- Un club membre d'une CTC peut engager ses équipes en nom propre dans le respect des règlements FFBB et Régional.
- Un club membre d'une CTC peut engager une inter-équipe en championnat Régional ou qualificatif, si aucun des autres clubs membres de la CTC n'engage d'équipe dans la même division.
- Si deux clubs (ou plus) membres d'une même CTC engagent des équipes dans la même division de championnat Régional, ces équipes devront obligatoirement être engagées en nom propre.